

La Présidente de Nantes Université,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints techniques de recherche et de formation et fixant le nombre et la répartition des postes offerts à ces recrutements y compris BOE

DÉCIDE

Article 1^{er} : La commission de sélection pour le recrutement ouvert aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi d'adjoints techniques de recherche et de formation, BAP J, emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, organisée par NANTES UNIVERSITE est composée ainsi qu'il suit :

Madame REZEAU Stéphanie, Technicienne de recherche et de formation de classe exceptionnelle, Présidente, Nantes Université, Nantes,

Madame BARRAUD Gwenael, Attachée d'administration de l'Etat, Nantes Université, Nantes,

Madame LEMANCEL Nathalie, Attachée principale d'administration de l'Etat, Nantes Université, Nantes,

Madame MICHAUD Manuella, Ingénierie d'études contractuelle, Nantes Université, Nantes.

Article 2 : La Directrice des ressources humaines et du dialogue social de Nantes Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 14 mai 2025.

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
La Directrice des ressources humaines et du dialogue social

Signature calligraphique
Clotilde Tonnerre Clotilde TONNERRE
le 19/05/2025 11:52:32 +02:00

Pour la Présidente de Nantes Université
et par délégation
La Directrice des Ressources Humaines
et du Dialogue Social

